



*Communiqué de presse*

Massy, 19 avril 2023

## **Carrefour s'engage pour la santé des femmes au travail, en accordant notamment 12 jours de congés par an aux femmes souffrant d'endométriose**

**Carrefour s'engage pour la santé des femmes au travail en mettant en œuvre des mesures inédites pour prendre en compte l'endométriose, mais aussi les fausses couches et la procréation médicalement assistée (PMA). L'enseigne réaffirme ainsi ses engagements en faveur de l'égalité professionnelle avec des actions concrètes qui concernent le quotidien du travail des femmes.**

### **Concilier vie professionnelle et santé féminine**

Conscient que certains moments de vie liés à la santé féminine peuvent altérer les conditions de travail de ses collaboratrices, Carrefour souhaite leur proposer des solutions pour leur permettre d'appréhender ces situations plus facilement et met en place un dispositif de protection sociale renforcé qui comprend :

- 12 jours d'absence médicale autorisée par an pour les femmes souffrant d'endométriose et ayant un document attestant la situation de handicap reconnu par l'entreprise (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), carte d'inclusion ou attestation d'invalidité délivrée par la CPAM).
- 3 jours d'absence médicale autorisée à la suite d'une fausse-couche.
- 1 journée d'absence pour les femmes ayant recours à la PMA, au moment d'un transfert d'embryon, en plus des dispositifs légaux en vigueur.

Ces journées d'absence, qui nécessitaient jusqu'à présent un arrêt maladie et pouvaient induire jusqu'à plusieurs journées de carence, seront désormais accompagnées et financées par Carrefour France pour l'ensemble de ses collaboratrices. Ces 3 mesures s'accompagneront également d'une campagne de sensibilisation à destination des managers afin de partager les bons comportements à adopter face aux différentes difficultés que peuvent rencontrer au travail les femmes au sujet de leur santé, grâce notamment à la diffusion d'un guide ainsi que d'une campagne d'audio-vidéos autour des comportements à proscrire. L'orientation des femmes concernées vers la plateforme de soutien psychologique anonyme et gratuite accessible à tous les collaborateurs de Carrefour France sera également renforcée.

L'ensemble de ce plan d'actions a pour ambition de permettre aux collaboratrices de mieux vivre leur vie professionnelle en tant que femme et créer une prise de conscience de l'ensemble des collaborateurs des difficultés et inégalités que ces situations peuvent engendrer.

*“L'égalité femmes-hommes au travail, ce n'est pas pour nous une égalité théorique, mais bien au contraire une égalité réelle, qui tient compte des particularités pour les femmes dans l'exercice de leur activité professionnelle, et notamment en matière de santé. Par nos engagements sur l'endométriose, la PMA et les fausses couches, nous voulons améliorer le quotidien de nos 50 000 collaboratrices, et bien au-delà, contribuer à une évolution des pratiques dans les entreprises.”*, Alexandre Bompard, Président-directeur général du Groupe Carrefour.

### **Service de presse Carrefour**

Tél. : 01 58 47 88 80 / E-mail : [presse\\_france@carrefour.com](mailto:presse_france@carrefour.com)

### **À propos du Groupe Carrefour**

Fort d'un réseau multi-formats de plus de 14 000 magasins dans près de 40 pays, le Groupe Carrefour est un des leaders mondiaux du commerce alimentaire. Carrefour a réalisé un chiffre d'affaires de 90,8 milliards d'euros en 2022. Son réseau de magasins intégrés comptabilise plus de 335 000 collaborateurs qui contribuent à faire de Carrefour le leader mondial de la transition alimentaire pour tous, en offrant chaque jour une alimentation de qualité, accessible partout et à un prix raisonnable. Au global, plus de 500 000 personnes travaillent sous enseigne Carrefour dans le monde. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.carrefour.com](http://www.carrefour.com), sur Twitter ([@CarrefourNews](https://twitter.com/CarrefourNews)) et sur LinkedIn ([Carrefour](https://www.linkedin.com/company/carrefour)).